

Togo – Une mascarade électorale de plus ! Une mascarade électorale de trop ? L'injonction paradoxale togolaise

Dossier d'analyse du processus électorale de la présidentielle de 2015 au Togo, au 4 mai 2015.

Régis Marzin, journaliste spécialiste des élections en Afrique, Paris, 4 mai 2015

Introduction	1
Le contexte du processus électorale : la création en amont des conditions de la fraude	2
Un processus électorale inéquitable en amont	3
Scrutin et résultats : fraudes massives puis coup de force.....	5
Le poids pour faire basculer la balance : l'intervention des amis africains de la dictature	6
Intoxication générale : la communauté internationale entre chiens et loups.....	10
Dernier acte de la mascarade : l'installation durable du Togo entre l'abattement et la peur	12
Conclusion.....	13

Introduction

Il sera impossible d'obtenir un résultat dans la mascarade électorale qui se déroule une fois de plus au Togo. Il sera aussi impossible de dire si le résultat a été inversé ou pas. Le processus électorale était inéquitable en amont, il se termine en dehors de toute légalité à la Cour constitutionnelle après un coup de force à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Rien ne cela ne serait possible sans les forces armées qui sont intervenues dans les locaux de la CENI et s'affichent dans les rues de Lomé pour empêcher la population de contester.

Pour maquiller les fraudes massives, prévues de longues dates, le dictateur togolais Faure Gnassingbé a été obligé de montrer qu'il imposait sans vergogne le résultat. Les diplomates internationaux et la presse sont interpellés par ce niveau de cynisme ostentatoire et hésitent sans doute sur les suites. Les arguments habituels pour proposer une dialectique équilibrée et des excuses à un régime non démocratique de ne pas accepter suffisamment les règles de la démocratie ne fonctionnent pas. Ces arguments, sous entendus dans les appels à contester légalement le résultat, sonnent faux, en dehors de la réalité. Il n'y a pas d'excuse sécuritaire possible au Togo. L'argument du devoir d'éviter des morts dans des manifestations renvoie aussi à l'image d'une répression dont les excès sont gommés et l'image correctement gérée. Les journalistes togolais qui admettent le résultat sont vus comme acceptant la dictature, les personnalités qui soutiennent le régime sont soupçonnées d'être corrompues.

La dictature togolaise montre sa cruelle réalité, alors que l'Afrique est entrée en 2015 et 2016 en période électorale intense avec 26 présidentielles et 24 législatives, 50 élections dans les 55 pays¹. Une alternance dans un contexte de guerre vient de survenir au Nigéria et vient de rassurer sur la possibilité qu'a l'Afrique de se démocratiser. Les yeux étaient tournés vers le Togo parce qu'une fois de plus ce pays permettrait de juger, en début d'une phase, du rapport de force africain entre démocrates et systèmes dictatoriaux. Pourtant, les démocrates togolais n'avaient pas obtenu avant le scrutin de soutien international visible. Le contexte du processus électorale ne permettait pas de prévoir un processus électorale équitable et transparent, et le régime togolais est resté jusqu'à ce jour, 4 mai 2015, dans la continuité du refus des règles de la démocratie, affichant sans complexe ses caractéristiques de dictature durable.

¹ <http://regardexcentrique.wordpress.com/2012/08/04/calendrier-des-elections-en-afrique/>
<https://regardexcentrique.files.wordpress.com/2012/08/150306syntheseagendalectionsafrique2015-2016limitationnombremandats.pdf>

Le contexte du processus électoral : la création en amont des conditions de la fraude

Un processus électoral ne peut être étudié sans considérer son contexte. Il existe dans une réalité issue d'une histoire, une réalité politique, sociale, juridique, culturelle, qui lui donne sens ou non. En particulier, l'Etat de droit nécessaire au déroulement du processus électoral est plus large que le droit qui fonde le processus électoral lui-même.

Les togolais se battent depuis plus de 25 ans pour le droit à des élections libres et transparentes. Le néocolonialisme français dominait au Togo au moins jusqu'à la mort d'Eyadéma et au départ de Chirac, et les gouvernements français ont ainsi participé au maintien de la dictature puis au transfert de pouvoir 'monarchique' en 2005. L'ONU est arrivée après les massacres du coup d'Etat militaire et électoral. Puis de 2005 à 2010, l'influence de l'Union européenne a augmenté avant de refluer. Depuis 2010, il est visible que le système dictatorial résiste surtout par sa force propre et des soutiens africains déterminants.

Suite aux massacres de 2005, Faure Gnassingbé avait au départ été obligé d'accepter des concessions sous surveillance internationale en particulier de l'Europe, qui a maintenu des sanctions économiques jusqu'en 2007. Il a signé en 2006 avec l'opposition l'Accord Politique Global (APG) qui promettait des réformes institutionnelles et constitutionnelles, dont la limitation à deux mandats. Depuis 2006, aucune promesse, aucune clause de l'accord n'a été tenue. L'accord a servi à gagner du temps que la dictature a utilisé pour se renforcer. De même, plus tard, « les 68 recommandations de la Commission vérité justice et réconciliation, ... n'ont pas été mises en œuvre », comme l'a rappelé la Commission épiscopale Justice et Paix (CEJP) mi avril².

Faure Gnassingbé a réussi le tour de force de renverser les pressions qui pesait sur lui en une négociation perpétuelle, dont il sort toujours gagnant, grâce à quelques lâchés de lest et beaucoup de tergiversations. En particulier, avec l'aide de Louis Michel, entre 2005 et 2010, il a adouci les positions européennes qui ont perdu leur fermeté. Parallèlement, la mission de l'ONU est devenue inefficace et source de confusion, et son rôle crucial au côté du président sortant en 2015 n'est pas une surprise au regard de son bilan médiocre depuis 2005.

Pendant ces années, le prince aux 100 maîtresses³ a également développé son réseau de soutien international en utilisant adroitement sa fortune qui continuait de grandir⁴. Partant avec un important héritage familial, il l'a gonflé en prenant le dessus sur le reste de sa famille, grâce aux revenus du racket et des détournements dans les douanes, aux détournements de recettes portuaires, ou aux dons d'entreprises. Cette fortune lui sert aussi à de la distribution quotidienne, corruption régulière, au Togo, souvent plusieurs centaines de milliers d'Euros par jour distribué en cartons ou sacs plastiques⁵.

48 ans de règne de la famille Gnassingbé pèse sur l'économie. Dans les régions du centre et du nord très rurales et encore moins développées que la région maritime, l'isolement a empêché le développement de la culture démocratique. Les retards dans l'électrification et dans l'arrivée d'internet ont accentué le décalage informationnel.

Faure Gnassingbé a empêché depuis 2005 la presse papier d'être distribuée au Centre et au Nord, et la situation commence à peine à s'améliorer. Entre 2007 et 2010, avec le début de la liberté d'expression, une presse libre s'est développée à Lomé, diffusée quasi-uniquement dans le sud. La liberté d'expression a mis longtemps à remonter vers le Nord, vers les régions où s'organisaient les fraudes électorales massives et le maximum de distribution d'argent pour l'achat de conscience'. La contestation sociale s'est étendue au travers des manifestations et grèves de la Synergie des Travailleurs du Togo (STT). La liberté d'expression est devenue suffisante au Centre et au Nord pour que des manifestations sociales et politiques soient possibles seulement à partir de 2013 et 2014, trop tard pour avoir un effet sur la présidentielle de 2015.

² <http://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Actualite/Monde/L-Eglise-du-Togo-n-enverra-pas-d-observateurs-a-l-election-presidentielle-2015-04-15-1302786>

³ Dont les maisons sont gardées par une dizaine de gendarmes ou militaires.

⁴ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2013/07/16/togo-faure-est-il-encore-fort-de-ses-amis/>

⁵ Estimation de 500 000 dollars chaque jour non confirmée !

A partir de 2012, la presse libre du sud, renforcée par quelques années plus faciles, a essayé de se vendre plus au Nord. Cela n'a jamais été possible : Faure Gnassingbé avec l'aide de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac) s'est activé à détruire cette presse libre, surtout la presse d'investigation, par une stratégie juridique, visant à épuiser les rédactions et à assécher financièrement les media⁶. Ainsi la dernière année avant la présidentielle, la presse libre et non corrompue était suffisamment affaiblie pour ne plus faire que vivoter, et le régime n'avait plus besoin d'agir visiblement contre la presse avant les élections. La censure était déjà installée de manière économique depuis plusieurs années.

La conception d'une certaine divergence « ethnique » dans l'électorat ne permet d'expliquer une différence très nette de structure des votes entre région maritime et les 4 autres régions. L'impossibilité d'informer dans les régions rurales au nord où s'exerce le maximum de contrôle par des chefs traditionnels et d'achat de consciences est un facteur important pour Faure Gnassingbé pour conserver un électorat sans le mériter par sa gestion du pays. S'il faut considérer la faiblesse historique de l'UFC puis de l'ANC après 2010 au Centre et au Nord, il faut aussi noter que la campagne de 2015 était la première que la dictature togolaise laissait s'organiser assez librement au Nord et au Centre, dans les régions où les populations n'ont jamais pu s'informer correctement. Une simple campagne de quelques semaines de CAP 2015 ne permettait pas d'informer correctement après des années de 'censure' économique et politique.

Les législatives de juillet 2013 ont permis à Faure Gnassingbé d'affaiblir l'opposition. Celle-ci est sortie divisée d'une période d'épreuves mettant en difficulté les stratégies collectives. Entre 2010 et 2013, à Lomé, celle-ci avait réussi à se renforcer grâce à des mobilisations populaires et des manifestations régulières, en particulier grâce à l'efficacité du Collectif Sauvons le Togo, mêlant société civile et partis. Après la mascarade judiciaire des marchés au printemps 2013 et l'emprisonnement de nombreux militants⁷, en plein conflit au Mali favorable à tous les dictateurs en Afrique⁸, le Collectif Sauvons le Togo et la coalition Arc-en-ciel ont accepté sans y croire d'aller aux législatives alors que le découpage électoral garantissait la victoire à Unir, le parti au pouvoir. Le doute sur la présidentielle s'est installé dans une partie des démocrates, un doute sur le choix d'aller aux élections si l'on estime que le pouvoir n'acceptera jamais l'alternance et les règles du jeu démocratique. Des divergences entre personnalités apparaissent aussi en raison de la pression excessive que met la dictature sur les partis démocratiques, qui augmente les doutes sur les choix de stratégie électorale.

Par ailleurs, au Togo, le « coup d'Etat constitutionnel » de la suppression de la limitation du nombre de mandats dans la constitution date de 2002. Malgré l'APG, suite au départ anticipé de Blaise Compaoré, Faure Gnassingbé a évité le retour à la limitation à deux mandats présidentiels dans la constitution et a imposé sa candidature pour un troisième mandat alors que Joseph Kabila reculait au Congo Kinshasa et Pierre Nkurunziza au Burundi s'apprêtait à se confronter à une forte résistance. Après l'espoir, le désespoir grandit d'autant plus au Togo, qu'ailleurs en Afrique, des dictateurs reculent.

Un processus électoral inéquitable en amont

Même si le jour du vote s'était déroulé sans fraude, le parti au pouvoir était parti avec plusieurs longueurs d'avance. En amont du scrutin, il profitait déjà d'une population au Centre et au Nord sans suffisamment de culture démocratique et sous-informée, des moyens de négocier une stratégie avec les partenaires étrangers, en particulier sur la venue et la qualité des missions d'observations, d'un fichier électoral impropre, de la maîtrise du calendrier électoral, du soutien de l'appareil d'Etat dans la campagne et surtout d'un budget disproportionné pour mener campagne et arranger certaines questions avec de l'argent.

⁶ L'exemple de Tribune d'Afrique est le plus évident. Bien portant en 2012, le media s'est affaibli et a été finalement interdit.

⁷ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2013/05/09/togo-lettre-a-laurent-fabius-sur-affaire-des-incendies/>
<https://regardexcentrique.wordpress.com/2013/01/01/togo-elections-legislatives-de-2012/>

⁸ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2013/02/04/togo-la-democratisation-victime-collaterale-du-conflit-malien/>

La fortune de Faure Gnassingbé lui a permis une campagne hors de prix⁹, aidé par les fonctionnaires publics qui comme toujours ne sont pas abstenus de participer. Il avait assez de budget pour des achats de consciences les jours précédant le scrutin surtout dans le Centre et le Nord¹⁰, et la corruption de responsables de bureau de votes. La corruption régulière en amont se fait pendant tout le mandat et pas spécialement pendant la campagne.

Une priorité pour Faure Gnassingbé était d'empêcher une mission d'observation indépendante, compétente de surveiller, l'ensemble du processus électoral et le scrutin. En 2015 comme en 2013 pour les législatives, le pouvoir togolais n'a pas laissé l'Union européenne revenir avec une véritable mission d'observation européenne, parce qu'en 2007, pour les législatives et 2010 pour la présidentielle, les précédentes missions européennes avaient trop bien démontré les fraudes et les méthodes d'inversion de résultat, notamment pour les législatives le découpage électoral totalement déséquilibré.

Seulement en mars 2015, le gouvernement a cédé à la pression et accepté une courte mission de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) sur le fichier électoral. L'OIF est arrivée avec l'accord de rester jusqu'à la fin du processus, contrairement, par exemple, à la présidentielle gabonaise de 2009 où elle avait dû partir avant l'étape déterminante du coup d'Etat électoral à la Cour constitutionnelle¹¹. Le gouvernement togolais pouvait par ailleurs compter sur des missions électorales incompétentes et non motivées par un souci de démocratie, surtout celle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), et très accessoirement celle de l'Union Africaine (MOEUA) dirigée par le guinéen Kabiné Komara qui avait déjà dirigé en juillet 2013 la mission d'observation de l'UA pour les législatives, celle de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et celle du Comité inter parlementaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (CIP/UEMOA).

Au niveau de la société civile, c'est seulement le 17 mars, qu'a été confirmée une mission de 1200 observateurs de la Concertation Nationale de la Société Civile au Togo (CNSC-Togo), financé par l'Ue, en lien avec la CENI, donc pas complètement indépendante, et le réseau SYCED qui avait déjà participé à une observation inutile financée par Bruxelles en 2013, à laquelle s'étaient mêlées beaucoup d'associations proches du pouvoir. Cette mission n'a pas montré qu'elle étudiait le processus électoral en amont du vote. Là encore, l'Ue, qui n'arrive pas à définir des méthodes efficaces pour soutenir la démocratie en Afrique¹², a semblé faire quelque chose au dernier moment sans garantie de résultat.

Depuis 2005, le fichier électoral est contesté. L'introduction de la biométrie pour l'enregistrement, qui était censée éliminer les doublons et les votes multiples, n'a pas permis de rendre fiable le fichier sous la responsabilité de la société belge Zetes en 2007, 2010, 2013 et 2015. Jean-Pierre Fabre et l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) ont déposé plainte le 18 mars 2015 à Bruxelles contre Zetes¹³, en raison du grand nombre d'« électeurs fictifs ». Comme en Guinée Conakry, une fois la société privée mise en cause, d'autres intervenants neutres ont dû être appelés pour corriger le fichier.

Contraint par les preuves sur la médiocrité du fichier ou des 2 fichiers, le pouvoir a laissé la CENI demander un contrôle très rapide du fichier à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Le 7 avril, suite à une analyse rapide, l'hypothèse d'un report pour consolider le fichier a été abandonnée car refusée par le pouvoir. Lors de la conférence de presse de sortie d'un rapport synthétique remis à la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), le chef de la mission de l'OIF d'appui à la consolidation du fichier électoral togolais, le Général Siaka Sangaré, a indiqué que 'le fichier électoral n'est pas exempt d'erreurs mais permet(ait) aux togolais d'aller à la présidentielle'¹⁴. La date de la présidentielle le 25 avril et le fichier électoral impropre ont ainsi été imposés par le pouvoir.¹⁵

⁹ Affichage disproportionné, omniprésence dans les media, gadget de campagne (tee-shirt, casquette, porte-clés, foulard, chaussures, pagnes, téléphone, tablettes e-phone) distribution de nourriture (champagne, riz, tomate, huile, sardines, eau), ...

¹⁰ <http://www.togosite.com/index.php/togo/1142-togo-alberto-olympio-leve-le-voile-sur-la-corruption-du-fichier-electoral>

¹¹ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2015/01/02/gabon-du-coup-detat-electoral-de-2009-au-depart-anticipe-dali-bongo/>

¹² <https://regardexcentrique.wordpress.com/2015/02/24/ue-et-elections-en-afrique-en-2015-et-2016/>

¹³ <http://www.rfi.fr/afrique/20150320-enrolement-biometrique-togo-opposition-porte-plainte-faux-fabre-anc-olympio-faure-gnassingbe-ceni-zetes/>

¹⁴ Pas de citation précise, C.Mensah : <http://koaci.com/togo-presidentielle-2015-loif-valide-fichier-electoral-consensuel-100393.html>

¹⁵ <http://www.togoactualite.com/editorial-fsa-du-11-avril-2015-le-rapport-de-loif-sur-le-fichier-electoral-est-il-a-la-fois-technique-et-diplomatique/>

L'association Synergie Togo, à Paris, a relevé dans le rapport de l'OIF que « 75% des personnes inscrites sur les listes électorales le sont sans présentation d'une pièce d'identité » et a indiqué le 13 avril¹⁶ que « le report de dix jours de l'élection présidentielle, mis à profit pour vérifier le fichier électoral, n'améliore pas significativement les critères de transparence, de justice et d'équité reconnus par les standards internationaux » et que « la fraude au fichier avant scrutin est ainsi ramenée, pour l'élection présidentielle du 25 avril 2015 de 13 à 10% du corps électoral en moyenne, avec des disparités importantes selon les préfectures ». Les craintes étaient alors grandes¹⁷ de voir au moyen de « quatre façons de gonfler le nombre officiel d'électeurs », l'ajout de mineurs, d'étrangers, de morts, ou de militaires inscrits plusieurs fois.

La stratégie du pouvoir s'est aussi basée sur des leurres et actions accessoires qui n'avait chacun aucune efficacité pour garantir la transparence mais lui permettait de manœuvrer et communiquer facilement. Sans doute dans l'idée de ne pas laisser dire qu'elle ne faisait rien, l'Union européenne, réticente, a accepté, comme en 2013 avec l'observation inutile de l'institut de Gorée à 2 millions d'Euros¹⁸, de rentrer dans le jeu des décisions accessoires rassurantes. Quand l'ambassadeur européen Nicolas Berlanga Martinez a annoncé que l'UE débloquerait 2 millions d'Euros d'appui budgétaire fin 2015 uniquement « si certaines conditions sont remplies,... "le bon déroulement des élections, la publication de la liste des bureaux de vote 15 à 20 jours avant les élections, l'affichage des résultats et des procès-verbaux du scrutin dans tous les bureaux et la publication par la CENI des résultats de chaque bureau de vote et non pas seulement le résultat global", »¹⁹ non seulement il oubliait qu'à lui seul Faure Gnassingbé récupère du pillage du pays '36' fois plus chaque année²⁰, mais surtout que cette action de communication, si elle n'était pas simplement ironique, laissait croire que le processus électoral pouvait bien se passer.

Alors que la mission de l'Onu depuis 2005 accompagne le régime au niveau des droits humains, ce qui le rend plus présentable sans qu'il ait à accepter l'alternance - au printemps 2013 le silence de l'ONU et du l'HCDH pendant les multiples atteintes aux droits humains et attaques de l'opposition avant les législatives a été particulièrement remarqué - , le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH-Togo) a déployé « 600 à 700 moniteurs des droits de l'homme »²¹ qui n'ont pas empêché que des opposants soient chassés des bureaux de vote à l'heure du bourrage des urnes et des modifications des Procès Verbaux. La validation des résultats fraudés le 30 mai 2015 par le représentant de l'ONU Mohamed Ibn Chambas orientera ensuite l'interprétation possible de cette mission vers l'idée d'une autre action de maquillage des manquements du processus électoral.

Dans l'opposition de la société civile et des partis, le débat entre partisans du boycott et partisans du scrutin a été suffisamment présent pour que la coalition CAP 2015 mesure les dangers de la participation à un processus électoral extrêmement vicié. Sans doute, le rapport de force se construit au-delà du processus électoral, dans une bataille de communication, visant à montrer pour les uns ou à dissimuler pour les autres la nature du régime, mais surtout une bataille logique plus globale, une guerre de tranchées qui dure depuis 25 ans. La dictature retient le pays prisonnier d'une histoire, et cela ne durera pas, et la stratégie de boycott avait déjà montré des limites quelle que soit la conjoncture.

Scrutin et résultats : fraudes massives puis coup de force

¹⁶ <http://www.synergietogo.org/>

¹⁷ <http://paris-international.blogs.la-croix.com/au-togo-une-famille-fait-encore-les-beaux-jours-de-la-francafrique/2015/04/13/>

¹⁸ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2013/01/21/togo-elections-legislatives-lettre-ouverte-du-collectif-de-solidarite-avec-les-luites-sociales-et-politique-en-afrique-a-mme-ashton-catherine-et-m-andris-piebalgs/>

¹⁹ <http://www.aa.com.tr/fr/afrique/486415--togo-lue-deleguera-lobservation-du-scrutin-presidentiel-a-la-societe-civile-locale>

²⁰ 2 x 36 = 72 millions d'Euros par an : estimation très approximative basée sur des estimations des revenus au travers du racket et de détournements dans les douanes, des détournements de recettes portuaires, et des dons d'entreprises.

²¹ <http://www.aa.com.tr/fr/afrique/486415--togo-lue-deleguera-lobservation-du-scrutin-presidentiel-a-la-societe-civile-locale>

Le déroulé final du processus électoral est plutôt limpide : les techniques de fraudes sont classiques, le coup de force à la CENI pour imposer les faux résultats correspond aux critères classiques des dictatures, et, l'intervention de personnalités étrangères pour la validation des faux résultats est encore plus classique. Le contrôle militaire permettait d'éviter de réfléchir à de nouvelles méthodes, alors que la communauté internationale ou africaine était globalement passive ou complaisante.

Le 1^{er} mai, le vice-Président de la CENI, Assiongbon Ekpé Amuzun et 4 autres membres de la CENI côté CAP2015, dénonçaient, dans 16 Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI) litigieuses sur 42 « des milliers de cas de vote sans cartes d'électeurs, de vote par usage abusif de procurations et de dérogations et de très nombreux cas : de convoys d'étrangers, d'achats de votes, d'expulsions des délégués du candidat et des membres de l'opposition des bureaux de vote, de bastonnades de militants de CAP 2015 voulant s'opposer aux irrégularités et aux fraudes, d'enlèvements et de bourrages d'urnes, de substitutions d'urnes et de procès-verbaux, d'intimidations, de harcèlements, etc.. »²²

Les derniers jours de la campagne se sont concentrés sur la lutte pour ou contre le logiciel 'Success' du béninois Clément Agahani, expert proche de l'Ue et de l'Onu. Certains ont parlé d'une CENI parallèle concernant Clément Agahani. L'intérêt de ce logiciel de transmission et de compilation des résultats qui aurait pu fournir des résultats partiels dès le soir du vote ou le lendemain, fut finalement qu'il a montré que le programme de falsification des résultats était prévu avant le scrutin, et qu'il s'appuyait sur l'imposition du 'fait établi'. Espérant utiliser une technique classique de propagande, Faure Gnassingbé escomptait qu'il serait impossible de démentir les tendances initiales et qu'il suffirait ensuite de lâcher quelques miettes au milieu d'une communication internationale intensive.

Ce que n'avait pas prévu le clan au pouvoir c'est qu'au dernier moment, juste avant le scrutin, un Comité d'accompagnement, ou comité ad hoc de suivi technique des élections au Togo, composé de l'OIF, des ambassadeurs de France, d'Allemagne et des Etats-Unis, de l'Ue et des représentants du Pnud, de l'Ua et de la Cédéao, commencerait à contrôler le travail de la CENI sans aucune complaisance, et de manière technique, sous la direction du Général Siaka Sangaré de l'OIF. Le Général Sangaré a été impressionnant de dynamisme entre le 24 et le 29 avril pour essayer de sauver le processus électoral, en essayant d'aider la CENI à faire son travail de compilation des résultats en tenant compte des fraudes.

Le poids pour faire basculer la balance : l'intervention des amis africains de la dictature

Pour rééquilibrer la balance et la faire retomber de son côté, Faure Gnassingbé a trouvé comme seule solution d'appeler à son secours un parrain de la région, celui qui a recueilli Blaise Compaoré, celui qui est arrivé au pouvoir fin 2010 par une élection dont l'inversion du résultat a aussi été obtenue par des fraudes massives dans le Nord de son pays. Alassane Ouattara, qui s'installe progressivement dans un rôle de dictateur durable, après un semblant de transition démocratique suite à la guerre, s'est imposé dans une réunion le mardi 28 avril aux côtés du président en exercice de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, le bien élu John Mahama.

Dès le dimanche, la CEDEAO apportait un soutien sans équivoque à Faure Gnassingbé, quand la mission d'observation de la CEDEAO présidée par Amos Sawyer, ancien président libérien, a validé le scrutin, affichant une cynique incompétence²³.

Aucun document écrit n'a été signé à cette réunion du 28 avril qui, selon CAP 2015, aurait surtout abouti à l'accélération du travail de la CENI, sans grande précision. Faure Gnassingbé a juste après décidé d'arrêter le travail de la CENI en imposant à son clan à la CENI de donner des résultats à la télévision avant le départ des 2 présidents. Le président de la CENI, Taffa Tabiou a dit à l'écran « Les deux chefs d'Etat nous ont intimé l'ordre

²² <http://www.anctogo.com/resultats-de-lelection-presidentielle-sur-la-base-des-pv-des-celis-13300>

²³ <http://www.icilome.com/articles/?idnews=805555&t=Conference-de-presse-CEDEAO>

de donner les résultats ce soir», ce qui ne correspond pas à la réunion selon les témoignages de CAP 2015. John Mahama, qui ne paraissait pas lui-même si favorable à son voisin, semble avoir tenté de minorer son rôle en précisant de manière ambiguë dans une conférence de presse : « A ce stade de la compétition électorale, on ne peut pas à proprement parler de contestation dans la mesure où la CENI finit son travail et qu'aucune contestation formelle n'est encore déposée devant la Cour constitutionnelle. Raison pour laquelle nous avons demandé à la CENI d'accélérer le processus de compilation et de proclamer rapidement les résultats »²⁴.

A quelques mois de la présidentielle ivoirienne, au passage, Alassane Ouattara a envoyé depuis Lomé un signal : si on peut lui parler d'élection, il ne faut pas trop insister sur les règles du jeu démocratique. La CEDEAO comporte 15 pays : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Conakry, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo. Sur ces 15 pays, 3 pays sont des dictatures évidentes : Gambie, Guinée-Bissau et Togo. Le Burkina Faso semble en transition démocratique rapide contrôlée. La Guinée Conakry est en transition démocratique longue complexe. La Côte-d'Ivoire est dans une situation complexe de sortie de guerre et pourrait sombrer assez vite dans une trajectoire de dictature durable. Les 9 autres pays, majoritaires sont à peu près démocratiques, bien que Liberia, Mali, Nigeria, et Sierra Leone, connaissent ou aient connu des conflits. Un soutien de la CEDEAO à la dictature au Togo ne s'explique donc pas par une majorité de dictateurs, comme cela aurait pu être le cas dans une autre région d'Afrique.

Avant les législatives de juillet 2013, en exerçant une forte répression digne des années 90 d'Eyadéma, Faure Gnassingbé avait amplement profité au premier semestre 2013 de la guerre au Mali pour imposer à l'opposition un processus électoral inacceptable qui avait été néanmoins accepté, après intervention de diplomates internationaux. En 2015, il semble avoir profité de l'alternance au Nigéria et de la perspective délicate de la présidentielle en Côte d'Ivoire pour imposer une fin de processus électoral hors de toute légalité, parce que l'attention dans la région est toujours sur le maintien de la paix au Nigéria comme en Côte d'Ivoire, donc sur le maintien de la paix, même si le scrutin au Nigéria s'est bien passé. Le Togo sans enjeu n'est-il pas perçu par certains diplomates africains et internationaux comme une variable d'ajustement régionale ? Seule comptait la qualité des élections au Nigéria, mais peu importe la qualité de l'élection prévue en octobre en Côte d'Ivoire, et peu importe la qualité de l'élection au Togo, comme Alassane Ouattara est venu le préciser, avec d'autant plus d'intérêt que la présidentielle nigérienne aurait pu faire attendre l'inverse.

Le processus global de dissimulation des fraudes et peut-être d'inversion du résultat rappelle surtout la présidentielle de 2010, ou encore le coup d'Etat électoral d'Ali Bongo en 2009 au Gabon²⁵. Si la stratégie a été éventée, elle a été ensuite imposée par la force. L'image du dictateur n'en souffre pas car cette image chez les démocrates était déjà au plus bas. Une fois 'Success' interdit pour un usage officiel, la CENI se retrouvait avec des Procès Verbaux frauduleux entre les mains, et il ne restait comme possibilité que de saborder la CENI et imposer un transfert des résultats à la Cour constitutionnelle en faisant intervenir les forces armées.

Les togolais ont pu constater la violence du procédé en direct à la télévision le soir du 29 avril²⁶ quand le président de la CENI, Taffa Tabiou a diffusé les résultats sans consulter la CENI, puis quand la diffusion a été longuement interrompue pendant que le vice-président de la CENI, Francis Pedro Amuzun, était chassé par les forces armées d'une CENI alors bunkerisée. C'est alors que sont réapparus sur le devant de scène le ministre de la sécurité Yark Damehame dénoncé en 2005 comme tortionnaire²⁷, et le Colonel Massina Yotrofei, ancien chef des renseignements et actuel directeur général de la gendarmerie, tout aussi connu pour ses tortures.

Faure Gnassingbé a alors appelé à son aide le ghanéen Mohamed Ibn Chambas, un soutien inconditionnel de la dictature togolaise depuis 2005, sans que l'on connaisse ses motivations. Celui-ci est aussi représentant personnel du secrétaire général de l'ONU en Afrique de l'ouest. Arrivé en urgence le 30 avril, il s'est permis de parler au nom de l'ONU alors que son parcours affichait une parfaite absence de neutralité dans le conflit

²⁴ John Dramani Mahama : « Il faut permettre à chaque institution de jouer son rôle » :

<http://www.afreepress.info/index.php/component/k2/item/2029-john-dramani-mahama--il-faut-permettre-%C3%A0-chaque-institution-de-jouer-son-r%C3%B4le>

²⁵ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2015/01/02/gabon-du-coup-detat-electoral-de-2009-au-depart-anticipe-dali-bongo/>

²⁶ <http://www.icilome.com/articles/?idnews=805683&t=Les-dernieres-minutes-avant-la-proclamation-des-resultats-frauduleux>

²⁷ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2012/04/30/38/>

électoral togolais. Il y a là un dysfonctionnement grave de l'institution onusienne confrontée aux jeux troubles des dictatures africaines.

Mohamed Ibn Chambas est un politicien ghanéen, plusieurs fois au gouvernement au Ghana entre 1987 et 2000. De 2002 à 2007, il a été secrétaire exécutif de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. De 2007 à 2011, il a été président de la Commission de la CEDEAO. Selon le site African Success, « Entre 1991 et 1996 il a participé aux efforts de médiation de la CEDEAO au Libéria et a pris une part directement aux négociations qui ont abouti aux accords qui ont mis un terme à la guerre civile libérienne. En 1996, il a fait partie, en tant que membre influent, de l'équipe de campagne pour l'élection de Kofi Annan au poste de Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies. Il a également fait partie du Groupe d'Action Ministériel du Commonwealth qui a œuvré pour faciliter la transition vers un régime constitutionnel démocratique au Nigeria, en Sierra Leone et en Gambie». Il a été en contact avec Amos Sawyer, le président de la mission d'observation de la CEDEAO au Togo en 2015, qui était Président du gouvernement intérimaire d'union nationale du Libéria entre 1990 et 1994, il l'a retrouvé ensuite dans des missions communes de la CEDEAO, par exemple au Ghana en 2008²⁸, et il était encore avec lui en mars 2015 au Nigéria²⁹. Nommé Secrétaire général du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) en 2009, il y a aussi croisé Louis Michel, alors coprésident de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE³⁰, un autre soutien historique de Faure Gnassingbé³¹, par exemple pour organiser en décembre 2012 le 7ème sommet des pays ACP en Guinée équatoriale, pays qui selon lui, « remplissait les conditions politiques et infrastructurelles pour accueillir cette rencontre »³², argumentant alors devant les députés européens que « les pays ACP ont gagné sur le plan de la Bonne gouvernance, de la démocratie et de l'Etat de droit ». La Guinée équatoriale !

Mohamed Ibn Chambas a participé en 2005 à l'accession au pouvoir de Faure Gnassingbé : selon le journal L'alternative en novembre 2011³³, « lors du coup d'Etat constitutionnel opéré par des généraux de l'armée togolaise en faveur de Faure Gnassingbé et dans la présidentielle frauduleuse d'avril 2005 qui a coûté la vie à des centaines de Togolais. L'institution sous régionale était la première à demander expressément aux autorités togolaises de rétablir l'ordre constitutionnel, l'assortissant de menaces de sanctions. Le peuple togolais, se sentant soutenu par une importante organisation sous régionale, avait dans sa majorité salué cette réaction... Ce soutien n'a été que de courte durée. Après un passage à Lomé, Ibn Chambas et les siens, y compris la ministre nigérienne des Affaires étrangères ont rapidement changé de veste et pris position pour la dictature et le déni de droit au détriment de la démocratie. La CEDEAO qui était intransigeante sur le retour à l'ordre constitutionnel est devenue complaisante sur les contorsions juridiques qu'opérait le pouvoir RPT pour imposer Faure Gnassingbé aux Togolais. Il était fréquent de voir Ibn Chambas monter au créneau et essayer d'enjoliver l'image du régime vomi par tout le peuple. Ce dernier ne comprenait plus rien, sauf quelques observateurs qui flairaient l'odeur des espèces sonnantes et trébuchantes... Le clou de cette complaisance de Ibn Chambas et sa Commission contre le peuple togolais reste l'acceptation des résultats de la présidentielle d'avril 2005 malgré les nombreuses fraudes qui l'ont émaillée, sans parler des victimes qu'elle a occasionnées... Il se raconte dans certains milieux que les deux hommes (Louis Michel et Mohamed Ibn Chambas) font partie du réseau international de lobbying du pouvoir dont le management serait confié à un certain Gilbert Bawara.»

En 2010, Mohamed Ibn Chambas a suivi pour la CEDEAO la présidentielle au Togo³⁴. Il a été nommé Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest fin 2014 et s'est rendu rapidement à Lomé début décembre 2014 pour s'entretenir avec le Premier Ministre togolais, Monsieur Séléagodji Ahoomey-Zunule, puis « avec le Président Faure Gnassingbé avec qui il a notamment évoqué l'organisation des élections prochaines et le concours que l'ONU compte apporter au Togo pour que celles-ci

²⁸ <http://www.panapress.com/Chambas-renews-call-for-peaceful-poll-in-Ghana---13-521062-17-lang1-index.html>

²⁹ <http://freedomonline.com.ng/l-r-former-liberian-president-mr-amos-sawyer-former-ghanaian-president-mr-john-kufuor-muhammad-ibn-chambas-president-elect-major-general-muhammadu-buhari-bukili-mukuzi-and-others-during-a-vis/>

³⁰ <http://www.anctogo.com/ibn-chambas-et-louis-michel-deux-bequilles-du-regime-faure-gnassingbe-au-rendez-vous-des-acpue-a-lome-5767>

³¹ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2013/07/16/togo-faure-est-il-encore-fort-de-ses-amis/>

³² <http://www.panapress.com/ibn-Chambas-rassure-sur-les-capacites-de-la-Guinee-equatoriale-a-recevoir-le-sommet-ACP---13-848637-17-lang2-index.html>

La Guinée équatoriale est l'une des pire dictature d'Afrique et l'Union européenne n'a pas de coopération établie avec ce pays.

³³ <http://www.anctogo.com/ibn-chambas-et-louis-michel-deux-bequilles-du-regime-faure-gnassingbe-au-rendez-vous-des-acpue-a-lome-5767>

³⁴ <http://www.republicoftogo.com/Toutes-les-rubriques/Cedeao/Faure-recoit-Ibn-Chambas>

soient justes, équitables et transparentes... (et) les principaux partis politiques, la Société Civile, le Corps diplomatique tant occidental qu'africain ainsi que les Représentants des agences des Nations Unies au Togo, ... accompagné par Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Togo, Représentante Résidente du PNUD, Khardiata Lo N'Diaye »³⁵. Puis il disparu quelques semaines des discussions visibles. Le 27 février 2015, sur l'émission « Débat d'Afrique » sur BBC Afrique, il a pris le parti du pouvoir en laissant entendre que, selon le Mouvement Martin Luther King, « tous les acteurs togolais savaient que ces réformes ne pourraient être réalisées avant l'élection présidentielle », et qu'« il n'y a jamais eu de contentieux électoral »³⁶ que « tout est mis en place pour assurer la transparence de la prochaine élection » ou encore qu'« il fallait dissocier l'élection qui est en cours et la question des réformes ». Il n'a pas participé au débat sur le fichier électoral ou sur « Success ». Il est réapparu pour faire retomber la balance du côté de son ami le 30 avril.

Ce 30 avril, Mohamed Ibn Chambas a déclaré selon l'AFP³⁷, « Tous ceux qui sont venus observer ces élections, y compris la société civile togolaise, ont vu que ces élections étaient libres et transparentes » ajoutant « sans fraudes », selon Afreepress³⁸, « Tous les observateurs internationaux accrédités au Togo ont trouvé que les élections ont été crédibles et inclusives ». Les missions d'observations de la CEDEAO, de l'Union Africaine, de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et du Comité inter parlementaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (CIP/UEMOA) ne sont pas des missions d'observations crédibles fournissant des rapports détaillés documentés basés sur beaucoup d'observateurs sur une longue période du processus électoral³⁹.

Mohamed Ibn Chambas a menti ouvertement sur la transparence et les fraudes comme s'il se croyait encore au temps de la Françafrique de Jacques Chirac. L'évidence de la manipulation a aussi été montrée dans l'allusion à la société civile puisque la seule observation connue celle de la Concertation Nationale de la Société Civile au Togo (CNSC) avait juste publié la veille des tableaux comparatifs entre des résultats collectés dans 5% de bureaux témoins et les résultats fictifs présentés la veille à la télévision, sans aucune explication sur la méthode et sur le fait que la collecte de la CNSC aurait permis ou pas d'éliminer les procès verbaux frauduleux.

Interrogé quelques jours plus tard sur la publication de ces résultats, le directeur exécutif de la CNSC Togo, Paul K. S. Amegakpo a expliqué à des partenaires associatifs: « PVT (Parallel Vote Tabulation) qui a fait ses preuves dans d'autres pays africains (Ghana, Mali, Sierra Leone, Nigéria) permet de disposer des résultats sur la base de bureaux témoins représentatifs de 5% de bureaux de vote. La marge d'erreur tourne autour de +/-1%. Nous disposons donc des résultats publiés déjà le 25.04.2015 autour de 21 heures .. Nos données sont pures et fiables et étaient mises à disposition des personnes ressources dignes de foi déjà le 25.04.2015 au soir... Y a-t-il eu des conclusions de manipulation des résultats dans ces CELI représentant le 1/3 de l'effectif? Nous avons posé ces questions aux différents responsables de la CENI et il s'est avéré que le "traitement effectué", que la loi électorale ignore complètement, rimerait au "dilatoire". Sinon, quid du contentieux électoral qu'expressément la loi reconnaît à la Cour constitutionnelle (art.104). Le document (tableau comparatif du mercredi 29) n'est pas un "livrable" du contrat qui nous lie à l'UE. C'est un élément de comparaison, pour amener l'opinion à mieux comprendre la teneur des résultats. La CNSC Togo l'assume en tant qu'institution... Le rapport final et complet sera publié dans deux semaines et prendra en compte tous les détails. » Paul K. S. Amegakpo qui semble se référer à un contexte de 4 démocraties, ne répond pas sur les fraudes massives qu'il estime devoir être traitées par la Cour constitutionnelle, en renvoyant par ailleurs à un rapport définitif qui arrivera plus tard.

L'observation de la CNSC était comme celle de la société civile en 2013 une observation inutile, qui a été au bon moment récupérée par les partisans du pouvoir. Faute de direction politique générale sur la démocratie en Afrique qui lui permettrait d'améliorer ses méthodes⁴⁰, l'Union européenne n'a pas encore trouvé de solution pour bien utiliser l'argent du contribuable européen pour observer les élections au Togo, comme cela lui a déjà

³⁵ <http://lome.sites.unicnetwork.org/2014/12/04/le-nouveau-representant-special-du-secretaire-general-des-nations-unies-pour-lafrique-de-louest-le-dr-mohamed-ibn-chambas-en-visite-a-lome/>

³⁶ <http://www.corpsdiplomaticotogo.com/ibn-chambas-un-diplomate-au-service-du-pouvoir-togolais/>

³⁷ <http://www.romandie.com/news/Presidentielle-au-Togo-credibile-libre-et-transparente-estime-lONU/589320.rom>

³⁸ <http://www.afreepress.info/index.php/component/k2/item/2051-mohamed-ibn-chambas-valide-la-pr%C3%A9sidentielle-du-25-avril-2015>

³⁹ <http://www.republicoftogo.com/Toutes-les-rubriques/Politique/Rien-n-est-venu-entraver-le-vote-Cedeao>

⁴⁰ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2015/02/24/ue-et-elections-en-afrique-en-2015-et-2016/>

été reproché en 2010 et en 2013⁴¹. L'ambassadeur européen, Anadolu Nicolas Berlanga Martinez, a indiqué fin mars 2015 que l'Ue finançait à hauteur de 2 millions d'Euros (300 Millions de Fcfa) « nombre d'actions, principalement, liées à la prévention des conflits, à la sensibilisation et à la formation citoyenne » pour la présidentielle, y compris le projet de 'CNSC Syced' à une hauteur, semble-t-il, pas publiée par la presse togolaise.

Avec Mohamed Ibn Chambas, l'ONU se trouve maintenant impliquée dans le soutien d'une dictature africaine, sans qu'il y ait eu d'effort de dissimulation. L'Afrique en quête de progrès et de liberté se souviendra de cet épisode bizarre au début d'une longue série d'élections en 2015 et 2016 en Afrique. Est-ce que les démocrates africains peuvent accepter que l'ONU ne considère pas correctement les difficultés pour en finir avec les dictateurs ? Mohamed Ibn Chambas ne représente pas l'ONU neutre et impartiale puis qu'il est aussi un soutien historique connu de Faure Gnassingbé depuis 2005. Ban Ki-Moon pourrait éviter que l'image de l'ONU ne soit ternie en s'exprimant publiquement sur le processus électoral au Togo.

Intoxication générale : la communauté internationale entre chiens et loups

Les mensonges de Mohamed Ibn Chambas ont servi ensuite de base à la stratégie de communication du pouvoir. Quelques personnes se souviennent encore que l'envoyé spécial du journal Le Monde, Philippe Bernard, lors de la présidentielle de 2010, avait été parmi les premiers journaux internationaux, peut-être le premier, à annoncer comme vrais les faux résultats, ouvrant la voie à la diplomatie française. En 2015, Christophe Châtelot, toujours pour le Monde, s'est, quasiment de la même manière, impliqué, en écrivant « Chacun a en mémoire le bain de sang qui avait suivi l'arrivée au pouvoir de Faure Gnassingbé en 2005 à la suite d'une présidentielle truquée, organisée dans la précipitation après la mort de son père Eyadéma. Rien de tel dix ans plus tard selon l'ONU qui a qualifié le scrutin de « crédible, libre et transparent », un constat partagé par les autres observateurs internationaux et nombre de diplomates étrangers de Lomé », sans enquête pour confirmer, sans tenir compte du Général Sangaré et de l'OIF, avec l'ajout des « diplomates étrangers » sans les nommer, sans les citer, sans donner de source.

Le dimanche 3 mai, l'AFP reprenait le message pour le répandre : « Le scrutin avait été contesté par l'opposition mais jugé acceptable par la communauté internationale. Cette année, les différentes missions d'observation électorale - ONU, Union africaine, CEDEAO, Concertation nationale de la société civile (ONG togolaise financée par l'Union européenne) - ont estimé le scrutin libre et transparent, sans signaler de fraudes. Mohammed Ibn Chambas, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest a même estimé que cette élection constituait "une amélioration par rapport aux législatives de 2013". »

Comme l'indique CAP 2015⁴², si la Cour constitutionnelle avait une quelconque indépendance et compétence pour juger de la qualité des résultats, elle n'aurait pas accepté ceux transmis par le président de la CENI après une compilation en plénières d'une minorité de CELI. C'était donc, sans illusion, une suite de la mascarade qui était attendue à la Cour constitutionnelle. Peu importait alors si CAP 2015 déposait ou non des recours avant l'annonce des résultats le dimanche matin⁴³. Le train du processus électoral roulait depuis un moment en dehors des rails de la légalité.

Cette présidentielle de 2015 n'aura jamais de résultat réel et de vainqueur comme dans une démocratie. Le résultat réel ne peut exister parce que les effets de différents types de fraudes se mélangent dans les évaluations de résultats : en particulier dans le mélange des fraudes et points inéquitables en amont et des fraudes le jour du scrutin. En amont se réalisent et se mettent en place, un fichier électoral impropre, de la corruption sur plusieurs années, de la désinformation et absence d'information, le pillage des richesses pour s'en servir pendant la campagne, et surtout la désorganisation de l'opposition. Le jour du scrutin, se réalisent des achats de consciences, les bourrages d'urnes, modifications de procès verbaux... Il est difficile et presque impossible de distinguer les sources de fraudes, par contre, le travail sur les Procès Verbaux est le seul moyen de retrouver

⁴¹ <http://www.electionsafrique.org/Togo-elections-legislatives-Lettre.html>

⁴² <http://www.anctogo.com/les-resultats-compiles-par-cap-2015-donnent-la-victoire-a-jean-pierre-fabre-13304>

⁴³ <http://www.togoelections2015.com/presidentielle-les-resultats-definitifs-du-scrutin-annonces-pour-dimanche/>

une partie des fraudes, et d'estimer l'effet de ces fraudes pour se rapprocher d'un résultat plus proche de celui d'une élection selon des normes. Ces normes elles-mêmes restent inéquitables parce qu'elles ne tiennent pas compte de tous les facteurs, mais un résultat issu d'un travail de vérification des Procès Verbaux pourrait être accepté comme compromis dans un rapport de force dans un processus de démocratisation, à défaut d'alternance.

Actuellement, le processus aboutit à deux résultats, un fraudé et un partiel sans les CELI litigieuses. La conclusion revient à constater qu'un dictateur non démocrate, qui n'accepte pas l'alternance, s'abstient de la vérité des urnes autant de fois qu'il le voudra. Si le vainqueur n'existe pas, les diplomates internationaux, qui ont pris l'habitude de prioriser toujours la paix par rapport à la démocratie, choisissent suite à une élection frauduleuse de privilégier la paix garantie, et choisissent le vainqueur fraudeur du côté des forces armées. Une autre manière de faire remettrait aussi en cause des habitudes dans les relations diplomatiques entre Etats démocratiques et Etats non démocratiques, ce que n'apprécieraient pas d'autres chefs d'Etat africains qui pourraient parler d'ingérence. Pour cacher le manque de priorité sur la démocratie, le mécanisme courant est de renvoyer la vision du processus électoral à la considération des manquements du jour du vote, quand bien même un processus électoral pour juger de sa fiabilité s'étudie obligatoirement de bout en bout, sur plusieurs mois. La réduction de la considération d'un processus électoral à quelques aspects et à une courte période est un critère pour juger du sérieux d'une observation et des motivations réelles.

Quelle communauté internationale peut accepter l'élection de Faure Gnassingbé, alors que les preuves du caractère non démocratique du scrutin sont suffisantes ? Comme chaque fois dans ce cas, l'absence de justice internationale sur les processus électoraux apparaît, mais cautionner sans précautions en 2015 une élection frauduleuse est devenue dangereux pour l'image. Le mercredi 29 avril, le Ministère des affaires étrangères français a déclaré⁴⁴ « La France prend note des résultats provisoires proclamés hier par la commission électorale nationale indépendante, qui attribuent au président Faure la majorité des suffrages exprimés... Il est fondamental que les contestations éventuelles empruntent les voies légales ». Depuis une formation à Lomé le 8 décembre 2011⁴⁵, il se dit parfois que « Fabius se sait redevable »⁴⁶, mais cela n'a pas empêché le MAE de souligner le rôle essentiel des principaux intervenants du drame en saluant « l'implication de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, avec la mission de son président en exercice, M. John Mahama, du président ivoirien M. Alassane Ouattara et du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, M. Mohammed Ibn Chambas ». Un journaliste d'investigation n'aurait pas mieux synthétisé les influences qui ont fait basculer la balance de la vérité des urnes vers la force armée.

Le 24 avril, le porte-parole de Ban Ki-moon s'était préventivement exprimé⁴⁷ : « Le Secrétaire général appelle tous les dirigeants politiques et leurs partisans à résoudre les différends qui peuvent surgir du processus électoral par des moyens pacifiques et constitutionnels ». Le Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE) dirigé par Federica Mogherini s'était aussi empressé le 25 avril, avant que le conflit ne prenne de l'ampleur, de noter : « L'UE appelle à tous les acteurs de continuer à œuvrer pour que le processus électoral se poursuive dans le calme et transparence. Il est important que tous les acteurs se conforment aux résultats des élections, en tant qu'expression de la volonté des électeurs. Toute contestation éventuelle concernant les résultats devrait être réglée pacifiquement, par les voies légales appropriées ».

Comme il n'y a aucun résultat, les demandes de « contestations par les voies légales » sont impossibles et le MAE Français, le SEAE européen et Ban Ki-moon s'expriment en décalage avec la réalité togolaise. Au pire, indirectement, la rhétorique internationale classique des élections fraudées laisse croire que les opposants pourraient vouloir des violences et que la légalité du pouvoir en place fonde une souveraineté à respecter. Surtout, cette rhétorique est aussi méprisante pour les démocrates en lutte. Le MAE Français, le SEAE européen et Ban Ki-moon auraient pu souligner la nécessité pour le pouvoir togolais de collaborer jusqu'au bout avec le Comité d'accompagnement et le Général Sangaré pour obtenir une transparence maximale des

⁴⁴ <http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/vues/Kiosque/FranceDiplomatie/kiosque.php?fichier=bafr2015-04-29.html>

⁴⁵ <http://www.republicoftogo.com/Toutes-les-rubriques/Politique/Laurent-Fabius-Gouverner-c-est-anticiper>

⁴⁶ <http://afrikaexpress.info/?p=3235>

⁴⁷ <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=34668#.VTzHvvC8o-g>

résultats. Le SEAE européen et Ban Ki-moon s'étant exprimés avant le coup de force à la CENI, de nouvelles réactions face au déroulé des événements de la semaine suivante sont toujours attendues⁴⁸.

Dernier acte de la mascarade : l'installation durable du Togo entre l'abatement et la peur

A 11h, le dimanche 3 mai, la Cour Constitutionnelle a annoncé les résultats incluant les fraudes massives : Jean-Pierre Fabre 741, 230 voix soit 35,19%, Tchassona Traore : 2,048 voix soit 0,90%, Aimé Gogué 83,763 voix soit 4,03%, Gerry Taama 21, 569 soit 1,3%, Faure Essozimna Gnassingbé : 1,228 282 soit 58,77% », alors qu'aucun recours n'avait été déposé.

L'absence de recours à la Cour Constitutionnelle par CAP 2015 correspond à l'illégalité du processus depuis le 29 avril. Il était évident que la Cour constitutionnelle soumise à Faure Gnassingbé ne traiterait pas les contestations. Comme dans toutes les autres dictatures africaines, la Cour constitutionnelle n'existe sans doute que pour les pouvoirs occidentaux démocratiques, pour simuler le théâtre de la démocratie réelle, et, pour faire croire que des « voies légales » existent, ce qui facilite des relations diplomatiques apaisées, entre Etats démocratiques et non-démocratiques.

Aucun dictateur africain, ses dernières années n'avait encore osé le faire⁴⁹ : couper le site internet de la coalition de l'opposition le jour de la déclaration des résultats par la Cour constitutionnelle, et en plus pendant la Journée mondiale de la Liberté de la Presse ! Ce site est coupé depuis le dimanche 3 ou même le samedi 2 mai. Depuis plusieurs années, ce sont des fonctionnaires israéliens, qui assurent la surveillance d'internet et du téléphone, comme au Tchad et au Cameroun. Cette surveillance joue fortement dans le contexte actuel, mais ce sont a priori les fournisseurs d'internet qui ont été poussés hors de toute légalité à censurer sur leurs firewalls ou proxys filtrant les sites. Internet est accessible au travers des téléphones portables encore plus qu'au travers des accès filaire ADSL. Togo Telecom, société d'Etat, et sa filiale mobile Togocel sont le plus impliqués mais les fournisseurs privés le sont aussi, dont Moov, d'Atlantique Télécom Togo du groupe emiratie Etisalat. Une presse indépendante est empêchée de s'exprimer, hors de tout cadre légal, en particulier de s'exprimer sur le bilan des fraudes, autrement que dans le sens du pouvoir. Les sites reviendront sans doute un peu plus tard, mais sans doute trop tard.

Tous les sites libres du Togo sont hébergés ailleurs qu'au Togo, le plus souvent aux USA ou en France. Selon le media icilome.com⁵⁰, les autres sites inaccessibles les dimanche 3 et lundi 4 mai depuis le Togo, accessibles en dehors du Togo, sont afrikaexpress.info, 27avril.com, ever-togo-diaspora.org, icilome.com, letogovi.com, mtn-togo.org, togoactualite.com, togocity.fr, togoelections2015.com, togoinfos.com, togo-online.co.uk, togosite.com, togovisions.net. Dans cette liste figure la plupart des sites encore actifs pour suivre la présidentielle de manière libre et non corrompue, entre neutralité et préférence pour l'opposition démocratique. Les rédactions n'ont reçu « aucune notification à ce propos ni de la HAAC (Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication) ni du gouvernement »⁵¹. A un moment critique, les journalistes ne peuvent plus non plus publier d'articles. Les journalistes se sentent donc en danger, encore plus que le reste de la population. La peur restera à la fin de la censure.

Dans la rue également, le silence est imposé militairement. Une heure avant la déclaration officielle, la répression dans la rue a commencé : un meeting du mouvement des Ablode Viwo (Les enfants de la liberté) a été empêché par les forces de l'ordre, les militants ont été arrêtés puis relâchés, le quartier est resté bouclé toute la journée. Globalement, l'effet du souvenir des massacres de 2005 est suffisant pour maintenir la rue calme. Une chape de plomb de répression potentielle et de censure est en train de se mettre en place ramenant le Togo au niveau des pires dictatures d'Afrique, comme le Tchad, le Congo Brazzaville, ou le Congo Kinshasa, en zone francophone. Ce niveau rebaissera quand le régime aura retrouvé la certitude de durer.

⁴⁸ Attendu à la date du dimanche 3 mai

⁴⁹ A la connaissance de l'auteur, bien sûr.

⁵⁰ <http://www.icilome.com/articles/?idnews=805858&t=ALERTE:-censure-d-internet-au-Togo!>,

⁵¹ <http://www.icilome.com/articles/?idnews=805903&t=iciLome-toujours-inaccessible-au-Togo>

La répression est maintenant dosée pour en rester à faire peur sans blesser ni tuer, sans emprisonner de journalistes. La logique de la situation est suffisamment compréhensible pour tout le monde. La 5^e mascarade de Faure Gnassingbé est d'autant plus visible qu'elle ressemble aux 4 précédentes. La logique est évidente et d'autant plus effrayante. Il reste aux togolais et togolaises d'envisager de savourer maintenant pendant 5 ans l'ironie de leur ministre aux dents blanches, Gilbert Bawara⁵², parce que l'humour, c'est important, et que sans humour le pouvoir ne vaut rien. Le Togo a de la chance d'avoir des ministres qui ont de l'humour.

Le lundi 4 mai à 15h, Michaëlle Jean a admis la victoire de Faure Gnassingbé contre les règles du jeu démocratique. La Secrétaire générale de la Francophonie a signé un communiqué où elle félicite Faure Gnassingbé malgré la position du représentant de l'OIF, le Général Sangaré lors de sa dernière prise de parole pendant le coup de force de la CENI. En « soulignant la bonne coopération des organisations régionales et internationales (ONU, UA, CEDEAO, UEMOA et OIF) qui ont travaillé dans le cadre du comité ad-hoc pour la consolidation des résultats de l'élection et se sont mobilisées au plus haut niveau » et en « attendant le rapport circonstancié de la Mission d'information et de contacts qu'elle avait dépêchée à Lomé à l'occasion des élections », elle équilibre un peu diplomatiquement sa position, sachant que le hold-up électoral a maintenant réussi. Cela augure peut-être aussi de possibles compromis qui seront faits dans la description de la réalité dans le rapport final de l'OIF.

L'OIF doit faire face par son abandon pendant l'étape de la CENI avant l'étape de la Cour constitutionnelle au mauvais souvenir d'un autre départ avant l'étape de la Cour constitutionnelle, celui du coup d'Etat électoral au Gabon en 2009⁵³. L'enjeu est aussi la crédibilité de la Francophonie dans le reste de l'Afrique pendant les 50 élections législatives et présidentielles en Afrique en 2015 et 2016. La transition démocratique de l'OIF, amorcée à Madagascar et en Guinée Conakry, relancée par le départ d'Abdou Diouf début décembre 2014, subit une première défaite du mandat de Michaëlle Jean, face à un petit dictateur sans envergure d'un pays sans enjeu stratégique.

Conclusion

Le système dictatorial togolais se perpétue depuis 2005 sans sortir de l'illégalité. L'Etat de droit ne progresse quasiment pas. La corruption répand son venin. Le régime politique confirme son impossibilité de se réformer. Une 5e mascarade électorale en 10 ans confirme l'illégitimité du chef de l'Etat, du gouvernement, du parlement et d'une Cour constitutionnelle aux ordres. Dans ses conditions, il se confirme que la démocratie ne pourra que très difficilement arriver un jour par les urnes. Depuis 25 ans, les différentes options testées par l'opposition pour obtenir l'alternance se sont confrontées à un mur de duplicité et de mensonges. C'est l'impasse politique après 48 ans de pouvoir de la famille Gnassingbé.

De manière récurrente, la démocratie au Togo semble sacrifiée parce que le pays n'est pas stratégique. Plus que pour n'importe quel autre pays, parce que le soutien européen à la démocratie au Togo s'est depuis 2007 progressivement retiré, passant de la fermeté à l'influence conceptuelle souple, parce que l'ONU n'a rien réalisé de sérieux au Togo, parce que les gouvernements français ne savent pas mettre fin aux habitudes de collaboration avec les dictatures en Afrique, parce que la démocratisation de l'Afrique est freinée par des chefs d'Etat arrivés illégitimement au pouvoir, la communauté internationale et africaine a progressivement proposé au Togo une injonction paradoxale : vaincre légalement par les urnes la dictature alors que la dictature aurait tous les moyens de soumettre et vaincre constamment et légalement cette opposition.

Le vendredi 1^{er} mai, Jean-Pierre Fabre et CAP 2015 ont invité « une fois encore, les Chefs d'Etat de la CEDEAO et la communauté internationale à davantage d'attention à l'égard de la situation créée au Togo par ce nouveau coup de force électoral perpétré par les autorités en place au Togo »⁵⁴. Mais depuis l'annonce par la CENI, un silence glacial plus que tropical s'est installé, qui commence à confirmer les rôles. Ban Ki Moon n'a

⁵² <http://www.afreepress.info/index.php/component/k2/item/2057-contestation-des-r%C3%A9sultats-du-scrutin-pr%C3%A9sidentiel-gilbert-bawara-c%E2%80%99est-de-la-com%C3%A9die-qui-ridiculise-les-auteurs-de-cette-pratique>

⁵³ <https://regardexcentrique.wordpress.com/2015/01/02/gabon-du-coup-detat-electoral-de-2009-au-depart-anticipe-dali-bongo/>

⁵⁴ <http://www.anctogo.com/les-resultats-compiles-par-cap-2015-donnent-la-victoire-a-jean-pierre-fabre-13304>

pas réagi aux mensonges et à la conférence de presse partielle de Mohammed Ibn Chambas⁵⁵. Les présidents ghanéen et ivoirien n'ont pas dénoncé le coup de force réalisé grâce à leur passage.

Une presse libre, qui a tellement de mal à exister au Togo, si elle n'a pas trop peur de la suite, hésite car elle aura difficilement la possibilité d'interroger correctement sans censure et réserves Taffa Tabiou, Mohammed Ibn Chambas, Ban Ki Moon, Amos Sawyer, John Mahama, Alassane Ouattara, sur leur conception de la démocratie au Togo et en Afrique, ou le Général Sangaré sur sa conclusion sur la qualité du processus électoral. Depuis le coup de force à la CENI, il n'y a pas de nouvelles des membres les plus sérieux du Comité d'accompagnement, du Général Sangaré et de Michaëlle Jean qui promettait que l'OIF surveillerait le processus électoral jusqu'à la fin⁵⁶, et des chancelleries française, allemande et européenne.

Les militaires surveillent maintenant les rues, silencieux eux aussi, rues dans lesquelles circulent aussi des diplomates et coopérants, déçus de travailler dans un pays si sinistre. Il n'y a pas de contre-pouvoir suffisant, il n'y a pas d'arbitre au Togo, juste des arbitres de touche sans sifflet. Après des années de luttes, la période de manifestation tous les samedis après 2010, le dégoût, l'abattement, risquent de s'installer. Entre survie, fatigue désespoir, et refoulement, une colère sourde risque de gonfler⁵⁷. Il se passera bien un jour quelque chose, « si Dieu le veut »... Le système dictatorial togolais est de plus en plus déphasé de sa jeunesse et de l'arrivée des technologies de l'information.

Le processus électoral de 2015 a une nouvelle fois confirmé la nature du régime, monarchique et presque féodal. Il a aussi rappelé que la démocratisation de l'Afrique ne pourrait se faire sans confrontation plus directe avec les dictateurs. S'il doit être question de démocratisation des pays et du continent, la liste des 50 élections présidentielles et législatives en Afrique en 2015 et 2016, impliquerait une considération technique neutre et sans concession des processus électoraux. C'est bien là ce que semble avoir commencé à exprimer au Togo la Francophonie de Michaëlle Jean et du Général Sangaré. Les exemples de Madagascar ou de la Guinée Conakry avaient montré qu'un accompagnement mixte politique et technique permettait une démocratisation plus rapide et de sortir des pays des impasses, des cercles vicieux ou des confrontations.

Rien n'est finalement réglé au Togo depuis le coup d'Etat de 2005. Les questions de la justice transitionnelle, de la fin de l'impunité, d'une installation rapide d'un Etat de droit n'ont pas avancé. Un petit pays sans enjeu majeur est aussi un grand échec, symboliquement fort, d'une partie de la communauté internationale. La question du démarrage d'une transition démocratique est toujours aussi aigüe.

Au travers de la nouvelle mascarade électorale togolaise que ne pourra jamais cacher la propagande 'du fait accompli sous la surveillance de l'armée' de la dictature reprise pas des journalistes incompetents et ou corrompus, les acteurs internationaux sont une nouvelle fois interpellés sur la nécessité d'affirmer une volonté de soutenir plus fermement la démocratisation de l'Afrique.

Le Togo est pris en otage, la communauté internationale, piégée par son indifférence chronique devant la falsification des processus électoraux, est prise à témoin, et entraînée malgré elle à cautionner un régime. Après 55 ans de néocolonialisme, alors que la coopération militaire française au Togo continue dans l'indifférence, la politique française en Afrique si décriée est obligée de s'adapter pour éviter un rejet africain qui s'exprimerait de plus en plus par le refus de l'ingérence et des tutelles. Les avertissements ne tarderont pas pour l'ONU ou l'Europe, si elles ne prennent pas rapidement des précautions, pour éviter des cafouillages dramatiques comme celui du Togo, et si elles ne s'engagent pas pour refonder leurs politiques vers un soutien accru à la démocratisation⁵⁸.

Régis Marzin, Paris, 4 mai 2015

⁵⁵ Et la Concertation Nationale de la Société Civile n'a pas expliqué sur son site la publication le 29 avril de tableaux utilisant les Procès Verbaux fraudés qui a ensuite servi à Mohammed Ibn Chambas.

⁵⁶ <http://www.rfi.fr/emission/20150322-jean-oif-francophonie-secretaire/>

⁵⁷ En route pour la déroute ?!...

⁵⁸ R Marzin : Union européenne et élections en Afrique en 2015 et 2016 : relancer la relation Europe – Afrique par un soutien accru à la démocratisation : <https://regardexcentrique.wordpress.com/2015/02/24/ue-et-elections-en-afrique-en-2015-et-2016/>